

27 février 2023

BAPE

**Sujet; Préoccupations concernant l'utilisation du chemin du Lac Montjoie pour desservir les usagers du parc National du Mont Orford.**

Bonjour,

Plusieurs résidents avons assisté à la séance d'information à l'Auberge Chéribourg et nous avons quelques réserves concernant les inconvénients que le trafic causera dans notre secteur.

Le rapport produit par le Gouv. Du Québec en fait mention dans le document intitulé, *État des connaissances. Section 2.3.1, Démographie, note .4 du Tableau 1.*

*(Le chemin du Lac-Montjoie fait partie de la ville de Sherbrooke. Mais comme les citoyens de ce secteur seront directement **affectés** par le projet de modification des limites du parc, il est apparu nécessaire de les intégrer dans l'étude.)*

Plusieurs services seront offerts dans ce projet; Préservation du milieu naturel, accès au lac, sentiers pédestres, centre d'interprétation et des dizaines de chalets en location journalière.

Le problème qui nous causera préjudice et viendra **affecter** notre quiétude sera le vas et vient du trafic sur le chemin. VITESSE, bruit et poussière. Cette parade sera à toute heure du jour, tous les jours et à l'année.

A première vue les navettes électriques semblent être une bonne idée. Elles transportent un maximum d'usagers journaliers avec un minimum d'impact.

Toutefois, les chalets en location, amèneront sans aucun doute, plus de trafic et de nuisance. Circulation de dizaines de voitures de locataires de chalets, circulation de véhicules d'entretien des bâtiments, réparation, nettoyage, véhicules lourds pour la vidange des fosses septiques, gestions des déchets et j'en oublie.

Puisque l'objectif est de protéger et préserver ce magnifique endroit naturel, il est tout aussi important de protéger et préserver la tranquillité et le milieu de vie des résidents du chemin du Lac Montjoie.

Ce parc se présente comme un lieu privilégié de ressourcement, de reconnexion avec la nature et d'interventions en lien avec le bien-être pour tous... *tient ont compte des résidents du secteur?* Ceci est rien de moins que le royaume que nous avons judicieusement choisi qu'on s'apprête à changer à tout jamais.

-Serait-il pertinent de sonder les résidents du chemin concernant le trafic potentiel?

-Dans cette étude, avons-nous estimé le nombre de voiture qui circuleront sur le chemin du Lac Montjoie? Et leurs impacts sur les résidents?

-Est-ce que l'utilisation exclusive de la navette a été envisagée?

-Est-ce que **tous les accès possible** ont été considérés?

Est-ce que toutes ces questions ont été *intégrées dans l'étude; État des connaissances?*

J'ai lu des commentaires semblables dans les questions qui ont été envoyé au Bape et des commentaires entendu lors de la soirée d'audience du 14 février. Nous devons agir et faire part de nos inquiétudes.

Cordialement,

Daniel Pelletier